



FORMATION EN PRÉSENTIEL

HABILITATION ÉLECTRIQUE INITIALE BT (NIVEAU ÉLECTRICIEN B1 B2 BR BC)

OBJECTIF

Rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité définies par la publication NF C 18-510, notamment dans le cadre d'opérations d'ordre électrique. S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à leurs établissements.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Etre capable de citer les zones d'environnement et d'en donner leurs limites et prescriptions en lien avec son titre d'habilitation; Etre capable de mettre en oeuvre de son matériel, outils et équipements de protection et d'en identifier les risques associés ; Etre capable d'appliquer les conduites à tenir appropriées en cas d'accident ou d'incendie en lien avec le risque électrique ; Etre capable d'assurer la surveillance électrique d'opérations ; Etre capable d'identifier les différentes opérations permettant la réalisation d'opérations en sécurité.
- Etre capable de réaliser des travaux d'ordre électrique basse-tension en qualité d'exécutant dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510
- Etre capable de réaliser des travaux sous-tension en basse-tension en qualité d'exécutant dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510
- Etre capable de réaliser des opérations d'ordre électrique basse-tension en qualité de chargé de travaux dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510
- Etre capable de réaliser des travaux de nettoyage sous tension en basse-tension en qualité de chargé de travaux dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510
- Etre capable de réaliser des interventions générales en basse tension en qualité de chargé d'intervention dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510
- Etre capable de réaliser des opérations d'ordre électrique concernant notamment les panneaux photovoltaïques en basse-tension en qualité de chargé de travaux dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510
- Etre capable de réaliser des travaux d'ordre électrique basse-tension comportant des essais en qualité d'exécutant dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510
- Etre capable de réaliser des opérations spéciales en basse-tension en qualité de chargé de travaux dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510
- Etre capable de réaliser des travaux d'ordre électrique basse-tension en qualité d'exécutant dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510
- Etre capable de réaliser des travaux de nettoyage sous tension en basse-tension en qualité d'exécutant dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510
- Etre capable de réaliser des opérations spéciales en basse-tension en qualité d'exécutant dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510
- Etre capable de réaliser des opérations d'ordre électrique basse-tension en qualité de chargé de travaux dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510
- Etre capable de réaliser des travaux sous-tension en basse-tension en qualité de chargé de travaux dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510
- Etre capable de réaliser des interventions générales en basse tension concernant notamment des chaînes photovoltaïques en qualité de chargé d'intervention dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510

Tarif

NOUS CONSULTER

Réf.

HE INI ELECTRICIEN BT

Contact

0298968158

contact@formaseco.fr

www.formaseco.fr



- Etre capable de réaliser des opérations d'ordre électrique concernant notamment les panneaux photovoltaïques en basse-tension en qualité d'exécutant dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510
- Etre capable de réaliser des travaux d'ordre électrique basse-tension comportant des essais en qualité de chargé de travaux dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510
- Etre capable de réaliser des opérations de consignation en basse tension en qualité de chargé de consignation dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne opérant dans un environnement électrique Basse et/ou haute tension et est amenée à exécuter des opérations d'ordre non électrique. Toute personne amenée à poser et raccorder des panneaux photovoltaïques.(BP)

PRÉ-REQUIS

- Age minimum 18 ans



Niveau

Autre niveau de formation



Modalité

Présentiel



Effectif par session

3 mini > 10 maxi



Durée

21 heures / 3 jour(s)



PROGRAMME

Le programme respecte le décret N° 2010-1118 du 22 septembre 2010 et les prescriptions de sécurité selon la nouvelle norme NF C 18-510 de janvier 2012

Dans le cadre de la formation Habilitation Electrique H1-H2-HC-HE essai, He mesure, HE vérification, les thèmes suivants seront abordés selon la nouvelle norme NF C 18-510 :

Module Tronc commun N°2 et les modules relatifs aux thèmes spécifiques

- Les effets du courant électrique sur le corps humain
- Ouvrage ou installations : domaine de tension, limite et reconnaissance du matériel
- Zones d'environnement et leurs limites
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention
- Surveillance des opérations
- Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée
- Equipements de protection individuel : identifier, vérifier, utiliser
- Equipements de travail utilisés (échelle, outils à main.....) risques et mise en œuvre
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages électriques

Module spécifique aux HTA

- Type, structure des ouvrages et installations, lignes et postes
- Fonction des matériels électriques des postes : commande, protection, séparation
- Induction et couplage capacitif et mesure de prévention associée, mise en équipotentialité
- Dispositif de verrouillage et d'interverrouillage
- Equipement de protection collective : identifier, vérifier, utiliser
- Equipement de protection individuelle, identifier, vérifier, utiliser

Module spécifique aux H1-H2-H1V-H2V-H2V E essai

- Caractérisation des travaux et limites : hors tension avec ou sans voisinage
- Chargé de consignation et chargé d'exploitation électrique : rôle, instructions, échanges d'informations
- Habilitation : symboles et limites
- Mesures de prévention à appliquer lors de travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler respecter et faire respecter
- Matériel électrique dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification
- Documents applicables lors de travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail et avis de fin de travail
- Equipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation
- Instructions de sécurité pour essai (attribut « essai »)

Module spécifique aux HC

- Chargé d'exploitation électrique, chargé de travaux : rôle, instructions, échange d'informations
- Etapes et documents applicables lors d'une consignation : attestation de consignation en une ou deux étapes, fiche de manœuvre, avis de fin de travail
- La condamnation des organes de commande
- La vérification d'absence de tension
- La Mise à la Terre et en Court-circuit (MALT)

Module spécifique HE mesure, HE vérification

- Fonction des matériels électriques : coupure, protection, séparation
- Chargé d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange (documents, informations, respect des consignes)



- Equipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation
- Documents applicables lors d'une opération : autorisation de travail, instructions de sécurité
- Mesures de prévention à appliquer lors des opérations : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter

Module spécifique HE essai

- Fonction des matériels électriques : coupure, protection, séparation
- Chargé d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange (documents, informations, respect des consignes)
- Habilitation des personnes intervenant lors des essais : symboles et limites
- Mesures de prévention à appliquer lors des essais : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
- Consignes de sécurité pour essais particuliers (utilisation d'une source autonome) recherche de défaut de câble, laboratoire et plateforme d'essais)
- Documents applicables lors des essais : autorisation de travail, instructions de sécurité
- Equipements de travail spécifiquement utilisés lors des essais, risque, vérification, identification, utilisation
- Etapes et documents applicables lors d'une consignation : attestation de consignation en une ou deux étapes, avis de fin de travail

Epreuve théorique et épreuve pratique selon la réglementation

Evaluation QCM

Contrôle individuel des savoirs et savoir faire

À l'issue de la formation, rédaction d'un avis nominatif et individuel indiquant:

S'il s'agit d'une formation initiale ou d'un recyclage
Les symboles d'HABILITATION recommandés

INDICATEURS DE RÉSULTATS :

Taux de réussite en 2019

- aux tests CACES® : 97% (828 Tests CACES® réalisés)

- Aux formations SST : 100%

- Aux formations préparation à l'habilitation électrique : 100%

1411 stagiaires formés en 2019

97 % de nos stagiaires sont satisfait à très satisfait de leur formation (évaluation de la formation à chaud)

0,07 % de rupture de parcours (abandon en cours de formation) 1 stagiaire en 2019

INTERVENANT(S)

Formateur spécialisé en préparation à l'habilitation électrique

ÉVALUATION

Evaluation théorique et pratique selon la norme NFC 18-510

ATTRIBUTION FINALE

Habilitation électrique (niveau électricien)

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 36 mois, l'apprenant doit suivre une session de Habilitation électrique recyclage (niveau électricien)

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Offre accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter afin d'étudier la faisabilité de la formation